

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2015

Membres en exercice :

Date de la convocation: 12/05/2015

34

*L'an deux mille quinze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de*

Présents : 28

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL,
Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves
FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Gilbert
LEPETITCORPS, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe
PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Alain SICILIANO,
Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Edith ALBERT, Pierre BARDY

Votants: 29

Pour: 29

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés : Michaël ANDERS par Marc COINTRE, Jean-Pierre BARTHES par
Yves FRAISSE, Francine MARTY par Yves ROBIN, Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Présents non votants : Francis BARSSE, Marc COINTRE, Guy ROUCAYROL

Excusés : Marylène FAIVRE, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT,
Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Robert SOUQUE

Absents:

Objet: Election du Président

A la suite du renouvellement général des conseillers départementaux des 22 et 29 mars 2015, la première partie de la séance est consacrée à l'élection du Président et des membres du Bureau.

A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge (art. L.5211-9 du CGCT) en la personne de :

Monsieur Roland BASCOUL

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de procéder à l'appel des nouveaux élus titulaires par rang d'âge, et à la lecture de la liste des délégués suppléants par rang d'âge également désignés par les établissements publics de coopération intercommunale membres du syndicat mixte :

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_05_21_02-DE

1- APPEL A CANDIDATURES

La/les candidature(s) suivante(s) est/sont proposée(s) :

M. Francis BOUTES

Monsieur le Président invite chaque membre du Comité Syndical, à l'appel de son nom, à mettre, dans l'urne son bulletin de vote (écrit sur papier blanc).

Monsieur le Président demande au secrétaire de procéder à l'appel.

2- OPERATIONS DE VOTE DU PRESIDENT

Les scrutateurs vont procéder au dépouillement en utilisant les feuilles de dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

M. Francis BOUTES ; 29 voix

M. Francis BOUTES ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin est proclamé Président et immédiatement installé.

Monsieur le Président doyen d'âge invite donc le Président élu à présider la suite de la séance.

Monsieur le Président déclare installés dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical les élus figurant sur les listes dont il vient d'être donné lecture.

Il convient maintenant de désigner un conseiller titulaire en tant que secrétaire de séance. Je vous propose, selon l'usage, la candidature du benjamin de notre assemblée, qui est en l'occurrence : Julie GARCIN-SAUDO.

Le Comité Syndical va procéder aux opérations de vote, à bulletin secret, pour l'élection du Président.

Il convient de désigner deux scrutateurs, Monsieur le Président propose le « vice-doyen » et le « vice-benjamin ».

Monsieur Bernard VIDAL et Monsieur Jean-Christophe PETIT avec l'accord du Président sont désignés scrutateurs.

Conformément aux articles : L.2124-4, L.2124-7, L.2122-8, L.5211-8, L.2122-9, L.2122-5 et L.2122-6 du Code Général de Collectivités Territoriales auxquels renvoient les articles L.5211-1 et L.5211-2 dudit code, le Comité Syndical va procéder à l'élection du Président, et Monsieur le Président, doyen d'âge, appelle maintenant les candidats à se faire connaître.

3- APPEL A CANDIDATURES

La/les candidature(s) suivante(s) est/sont proposée(s) :

M. Francis BOUTES

Monsieur le Président invite chaque membre du Comité Syndical, à l'appel de son nom, à mettre, dans l'urne son bulletin de vote (écrit sur papier blanc).

Monsieur le Président demande au secrétaire de procéder à l'appel.

4- OPERATIONS DE VOTE DU PRESIDENT

Les scrutateurs vont procéder au dépouillement en utilisant les feuilles de dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/06/2015
034-253403554-20150521-2015_05_21_02-DE

Nouveaux Elus titulaires par rang d'âge

Roland BASCOUL	18/11/1941
Bernard VIDAL	29/08/1943
Gilbert LE PETITCORPS	24/07/1944
Kléber MESQUIDA	03/08/1945
Yves FRAISSE	10/04/1946
Jean ARCAS	15/12/1946
Gérard BARO	02/12/1947
Michaël ANDERS	02/03/1948
Alain MOULY	17/03/1948
Jean-Pierre BERRAUD	09/04/1948
Alain SICILIANO	08/02/1949
Jean-Pierre BARTHES	27/05/1950
Daniel GALTIER	06/12/1951
Yves ROBIN	08/12/1951
Francis BOUTES	23/04/1952
Robert SOUQUE	04/06/1952
Marie-Aline EDO	18/12/1952
Martine OLMOS	13/08/1953
Josian CABROL	03/07/1955
Catherine REBOUL	27/03/1956
Marie PASSIEUX	04/05/1956
Jean-Luc FALIP	14/02/1958
Martine GIL	16/09/1958
Marie-Pierre PONS	12/06/1961
Marylène FAIVRE	09/10/1961
Luc SALLES	19/04/1962
Françine MARTY	12/07/1962
Philippe VIDAL	01/12/1963
Christophe MORGO	28/02/1965
Jean-Christophe PETIT	27/10/1968
Vincent GAUDY	12/01/1973
Isabelle GIL	22/11/1975
Julie GARCIN-SAUDO	13/08/1977
Audrey IMBERT	27/09/1978

Nouveaux Elus délégués suppléants par rang d'âge

Edith ALBERT	11/07/1937
Francis BARTHES	06/11/1938
Louis VILLARET	24/08/1939
Jacques HUC	13/05/1940
André PONS	11/08/1942
Jean-Louis MADALLE	19/06/1943
Pierre DONNADIEU	14/09/1944
Jacques FERNANDEZ	12/08/1946
Claude BARRAL	19/10/1947
Franck LIGNON	16/04/1948
Jean-Louis LAFAURIE	16/06/1948
Gilbert RIVAYRAND	24/03/1949
André FRANCES	11/05/1949
Michel SALLES	02/12/1949
Yvan CASSILI	26/08/1950
Francis BARSSE	23/10/1950
René CAUQUIL	01/03/1952
Guy ROUCAYROL	11/04/1952
Patrice ORTEGA	09/09/1952
Yvon PELLET	22/09/1952
Thérèse SALAVIN	14/08/1953
Dominique NURIT	26/09/1955
Michel KINDIG	24/10/1955
Pierre BARDY	28/07/1956
Jean-Noël BADENAS	24/12/1956
Bernadette VIGNON	28/06/1957
Pierre BOULDOIRE	28/08/1957
Sylvie PRADELLE	31/01/1958
Dominique BEDOS	12/12/1959
Jean-Louis BELLIDO	09/07/1960
Claudine VASSAS MEJRI	01/02/1961
Nicole MORERE	31/01/1962
Marc COINTRE	07/11/1963
Renaud CALVAT	15/07/1970

Vérification du quorum

Monsieur le Président déclare installés dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical les élus figurant sur les listes dont il vient d'être donné lecture.

Il convient maintenant de désigner un conseiller titulaire en tant que secrétaire de séance. Je vous propose, selon l'usage, la candidature du benjamin de notre assemblée, qui est en l'occurrence : Julie GARCIN-SAUDO

Le Comité Syndical va procéder aux opérations de vote, à bulletin secret, pour l'élection du Président.

Il convient de désigner deux scrutateurs, Monsieur le Président propose le « vice-doyen » et le « vice-benjamin ».

Monsieur Bernard VIDAL et Monsieur Jean-Christophe PETIT avec l'accord du Président sont désignés scrutateurs.

Conformément aux articles : L.2124-4, L.2124-7, L.2122-8, L.5211-8, L.2122-9, L.2122-5 et L.2122-6 du Code Général de Collectivités Territoriales auxquels renvoient les articles L.5211-1 et L.5211-2 dudit code, le Comité Syndical va procéder à l'élection du Président, et Monsieur le Président, doyen d'âge, appelle maintenant les candidats à se faire connaître.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_05_21_02-DE

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

M. Francis BOUTES ; 29 voix

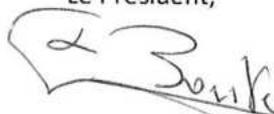
M. Francis BOUTES ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin est proclamé Président et immédiatement installé.

Monsieur le Président doyen d'âge invite donc le Président élu à présider la suite de la séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 21 mai 2015.

Le Président,



Francis BOUTES



RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/06/2015
034-253403554-20150521-2015_05_21_02-DE